



Eure- et-Loir Ingénierie

NOS MISSIONS

L'assistance en matière de commande publique

Les marchés publics peuvent être source de contentieux au regard de la complexité et de l'évolution constante de la réglementation. La sécurisation juridique est un enjeu important pour les collectivités. Les missions proposées sont les suivantes :

- Le conseil en marché public : rappel de la réglementation, des seuils, de l'obligation de la dématérialisation...
- L'accompagnement à la rédaction de deux marchés par an par collectivité, pour des marchés inférieurs à 90 000 € HT.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE / CONSEIL FINANCIER

Face à la complexité croissante de la gestion d'une commune, aux contraintes budgétaires auxquelles les collectivités sont confrontées, ELI apporte une ingénierie financière administrative et juridique.

Objectifs : permettre aux collectivités d'apporter des réponses argumentées aux citoyens, administrations et entreprises et sécuriser les marchés publics qu'elles peuvent lancer.

Après définition du besoin par la collectivité adhérente, ELI assure les missions suivantes :

Préparation / passation du marché :

- rédaction des pièces administratives,
- assistance dans la mise en ligne du marché.

Conseil et assistance sur le suivi de la procédure de la consultation :

- réponses aux questions des candidats,
- accompagnement dans l'analyse des offres (négociation le cas échéant, contrôle du rapport d'analyse des offres),
- information des candidats retenus ou non retenus.

Conseil et assistance sur le suivi de l'exécution administrative du marché :

- acte modificatif (ex. : avenant),
- reconduction,
- révision des prix,
- résiliation...

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE CONSEIL FINANCIER

Le conseil juridique

Eure-et-Loir Ingénierie peut être sollicitée pour apporter un conseil juridique dans divers domaines :

- urbanisme,
- action sociale,
- pouvoirs de police,
- responsabilité,
- élections,
- services publics,
- relations collectivités / associations,
- budget,
- état civil.

Si besoin, nous pouvons solliciter les services de SVP, plateforme disposant de 200 experts juridiques.



Comment adhérer ?



Il faut une délibération de l'organe délibérant (le conseil municipal ou le conseil communautaire).

Contact : 02 37 23 59 28

contact@ingenierie28.fr

La rédaction d'actes en la forme administrative liés aux fonciers

Eure-et-Loir Ingénierie vous propose la rédaction d'actes pour :

- Vente entre collectivités (sans seuil),
- l'acquisition de terrain par votre collectivité dans la limite de 50 000 €,
- le transfert de propriété entre collectivités (sans seuil),
- l'aliénation de chemins ruraux,
- la régularisation de parcelles dans le domaine privé au profit du domaine public dans le cadre notamment de la mise en œuvre de plan d'alignement.
- Convention de servitudes (de passage, d'écoulement d'eau, etc...)

Le conseil financier

Vous souhaitez bénéficier d'une expertise financière pour la construction budgétaire d'un projet, vous voulez estimer l'impact d'un projet sur le budget de votre commune, vous souhaitez un conseil financier pour construire votre budget communal, vous pouvez mobiliser cette mission. Celle-ci est réservée aux communes de moins de 1 500 habitants.